



Newsletter Lignon du Forez - Natura 2000

N°64 – Janvier 2017



Henri MEUNIER, Président, Julien DUCHÉ et Yves BARJAT, Vice-présidents, ainsi que toute l'équipe du SYMILAV vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017.

"La rivière n'atteindrait jamais la mer si les berges ne la contraignaient."
De Rabindranath Tagore



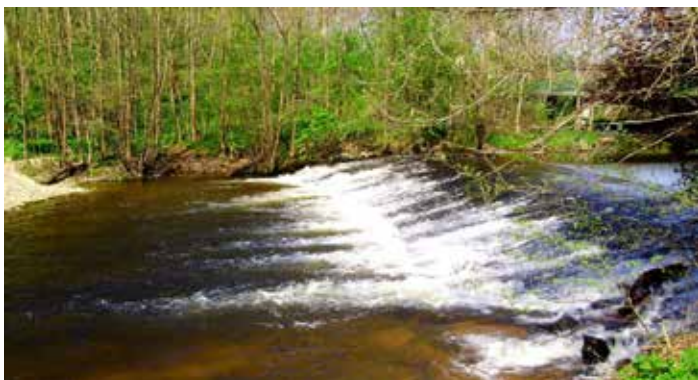
Cette nouvelle année sera sans doute, pour le syndicat mixte, une année charnière, puisque d'une part, un nouveau contrat territorial devrait être signé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, et d'autre part la mise en œuvre des lois GEMAPI et NOTRE, vont impulser des réflexions quant à la mise en œuvre des compétences actuellement déléguées au SYMILAV, et celles qui deviennent obligatoires pour les EPCI. Les élus du SYMILAV ont déjà commencé à travailler en 2016 sur la question : **Comment la compétence « rivière » peut-elle être le mieux rendu au regard de l'opérationnalité, de la réactivité, du coût du service et de la réponse aux enjeux du territoire ?**





Rendre franchissable le seuil de Sainte Agathe la Bouteresse !

Ouvrage en cœur de plaine, à quelques kilomètre de la Bâtie



Dans le cadre du schéma régional de cohérence écologique (SRCE), ce seuil a été identifié comme un obstacle à la libre circulation des espèces piscicoles, et plus particulièrement les salmonidés (truites fario et ombres communs). Un arrêté préfectoral de mise en conformité de l'ouvrage, vise donc la réalisation de travaux pour le rendre franchissable.

L'équipe technique du SYMILAV a élaboré un projet de dispositif de franchissement, dont le dossier est actuellement soumis à l'instruction par les services de l'Etat.



Ce projet s'appuie sur la réalisation d'une passe à poissons à bassins successifs, réalisés en fustes, comme celle de L'Argentière à Boën sur Lignon, celle de Chaufour à Ailleux sur l'Anzon et celle de Portes (Anzon) à Saint Sixte. Les contraintes liées au pont routier, au dénivelé de chute et au contexte foncier, n'ont pas permis d'opter pour la solution « rivière de contournement ». Le seuil est essentiellement constitué de pierres hourdées. La crête du seuil est quand à elle en béton, et a été refaite afin de rendre cette dernière la plus régulière possible. Sa hauteur de chute d'eau est de 1.2 m. La largeur du seuil est de 25 m. L'ouvrage est en bon état.

Le seuil de Sainte-Agathe situé sur le Lignon, en aval du pont de la Départementale 42 venant de Montverdun, est un ouvrage particulier. Constituant un ouvrage de protection du pont situé en amont, il est également équipé d'une prise d'eau desservant le bief de la Bâtie d'Urfé.





Aménagement global du Ciboulet à l'Hôpital sous Rochefort

Prendre en compte le Ciboulet dans toute sa traversée du village

Le Ciboulet est un petit cours d'eau en rive droite de l'Anzon, ayant sa confluence dans la commune de l'Hôpital sous Rochefort.

Il traverse successivement des forêts mixtes, des prairies avec ripisylve, des zones de gorges...et termine sa course en grande partie contraint entre des murs, des enrochements et des remblais de toutes sortes.

La traversée du bourg de l'Hôpital-sous-Rochefort est bordée essentiellement par des maisons avec

jardins attenants. Une grande partie des propriétaires ont construit un mur ou un enrochement à l'aplomb de la rivière, et ont parfois ramené des remblais pas du tout appropriés au milieu rivulaire pour conforter leurs berges.

Suite aux crues de ces dernières années, notamment celle du 8 août 2013, de nombreux ouvrages sont en péril.



Un projet réfléchi avec les propriétaires riverains

Un travail a été réalisé avec les élus communaux et les propriétaires riverains afin de proposer une requalification du cours d'eau répondant à plusieurs objectifs opérationnels :

- ④ Restaurer la dynamique naturelle du cours d'eau,
- ④ Restaurer le corridor biologique et les connexions avec l'Anzon,
- ④ Redonner au cours d'eau de la capacité en crue, donc reformer un lit majeur.

Le projet va s'appuyer sur :

- ④ La destruction et évacuation de tous les murs, enrochements, pneus, poteaux et remblais au droit du cours d'eau,
- ④ L'enlèvement de l'excédent de terre végétale pour améliorer le profil des berges,
- ④ Le retalutage des berges sur l'ensemble du linéaire concerné (soit 460 ml de berge) sur une largeur de 4m maximum.
- ④ La mise en place de technique de génie végétal le long du cours d'eau (tressage, plantation...).

Tous ces aménagements vont, dans un second temps, permettre de diminuer l'aléa inondation au droit des habitations, en restaurant la capacité d'écoulement du cours d'eau. Les profils en travers se rapprocheront alors d'un modèle naturel, et participeront à l'équilibre du milieu rivulaire.

Réunion Publique
Samedi 21 janvier à 14h00
Salle des fêtes de l'Hôpital sous Rochefort



Actualités au fil de l'eau

Un nouveau véhicule pour l'équipe rivière

Le J5 plateau qui équipait l'équipe rivière depuis 2006 est arrivé en fin de vie. Un nouveau véhicule vient juste d'être réceptionné en ce début d'année. Il s'agit d'un Ford Transit double cabine (7 places). Les deux utilitaires de l'équipe permettent aujourd'hui de véhiculer et répartir les membres de l'équipe en deux groupes équilibrés sur les différents chantiers. Cela permet également d'améliorer notre capacité d'accueil de stagiaires, dont les demandes, de plus en plus nombreuses, reflètent l'intérêt pour les travaux rivières.



Chantier de restauration sur le Curtieux à Montbrison.

Les travaux de restauration de la ripisylve se poursuivent sur le Curtieux, petit ruisseau situé sur la périphérie Nord-ouest de Montbrison. Des abattages spécifiques de gros arbres ont eu lieu récemment. Une assistance matérielle et technique a été fournie par l'entreprise SAS GAILLAT, pour l'évacuation des arbres abattus.



Newsletter Alternatives Agr'EAU N°5

Une nouvelle newsletter technique à destination des acteurs agricoles, réalisée en partenariat avec le SIMA Coise a été éditée en fin d'année. Elle traite de la culture et du développement des « Maïs Population » dans notre département. Développée par des agriculteurs souhaitant davantage d'autonomie semencière, la culture de ces anciennes variétés locales, révèle une moindre dépendance à l'usage des intrants.

Retrouver cette newsletter en cliquant sur le lien suivant : [Newsletter Alternatives Agr'Eau N°5](#)

Bonne lecture !